

Les Risques PsychoSociaux (RPS) et la Qualité de Vie au Travail (QVT) : comment s'y prendre ?

Objectifs

Etre capable de :

Définir ce que sont les risques psychosociaux et savoir repérer les facteurs de risques psychosociaux,
Identifier et évaluer les risques psychosociaux dans son entreprise,
Mettre en œuvre des mesures de prévention des risques psychosociaux des RPS et d'amélioration de la QVT.

Contenu du module

RPS, QVT de quoi parle-t-on ? :

- Les différentes manifestations des RPS : stress, violence, harcèlement, ...,
- Causes et facteurs de risques,
- La qualité de vie au travail : les bonnes pratiques.

La réglementation :

- Accord national interprofessionnel sur le stress au travail du 2 juillet 2008,
- Les responsabilités en matière des risques psychosociaux.

De l'identification à la prévention des risques psychosociaux :

- Détecter les signes de mal être,
- Identification des sources de tensions possibles,
- Agir sur les risques psychosociaux (RPS) : gestion du stress et des conflits, régulation,
- Intégrer les RPS dans le document unique.

La démarche de prévention des RPS et d'amélioration de la QVT :

- Structurer une démarche adaptée : analyse son contexte et ses enjeux et évaluer son niveau de maturité, choisir les indicateurs de suivi et de déploiement,
- Associer, mobiliser et outiller : identifier les acteurs, anticiper et dépasser les freins, sensibilisation, formation, outillage, ...,
- Identifier et mobiliser les appuis techniques et financiers et plan de communication.

Exemples d'application d'une démarche participative de prévention des RPS et d'amélioration de la QVT.

Conclusion :

- Bilan et enquête de satisfaction.

Durée conseillée

2 journées

Public

Acteurs RH, préventeurs, Instances Représentatives du Personnel (CSE, référents, ...)

Pré requis

Aucun.

Déroulement pédagogique

Méthode participative. Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est habilité Intervenants Prévention des Risques Professionnels (I.P.R.P.)

Tarif :

Nous contacter.